

15 janvier 2011

Schiste: le PLQ n'est pas conséquent, dit Marois



Le site de la Canadian Forest Oil, situé à Saint-Denis-sur-Richelieu.

Une faute avouée ne doit pas toujours être à moitié pardonnée, selon Pauline Marois.

Au lendemain de l'aveu de la ministre des Ressources naturelles, qui admettait vendredi que le dossier des gaz de schiste aurait pu être mieux géré par son gouvernement, la chef du Parti québécois (PQ) a relevé une contradiction entre les paroles et les actes de Nathalie Normandeau.

En entrevue à la Presse Canadienne, samedi, Mme Marois a souligné que la ministre libérale affirme d'une part que la question des gaz de schiste aurait pu être mieux gérée, mais que, d'autre part, elle continuera à la gérer de la même façon.

Au cours des prochaines semaines, Mme Normandeau fera une tournée du Québec afin de mieux expliquer la position de son gouvernement sur ce sujet contesté.

Pauline Marois croit que les craintes des gens auraient été atténuées davantage par l'imposition d'un moratoire ou en suspendant l'émission de permis d'exploitation tant qu'un rapport «solide» ne préciserait davantage les impacts de l'exploitation de ce type de gaz.

Autrement dit, pour que le proverbe s'applique, il faudrait que le gouvernement passe de la parole aux actes dans cet épineux dossier, d'après la leader souverainiste.

«Comme à son habitude, Mme Normandeau dit une chose et fait le contraire», s'est indignée la chef du PQ